



Litige avec la CPAM et Europe assistance

Par **Clementine33**, le **01/06/2013** à **12:33**

Bonjour,
en 2009 au cours d'un voyage en Egypte mon mari a été hospitalisé et a subi des examens médicaux. Europe assistance a réglé l'avance des soins. Mais n'ayant jamais reçu le remboursement de la CPAM, nous n'avons pas pu rembourser Europe assistance. Le problème est que les factures hospitalières sont soit écrites en arabe ou en anglais, la CPAM ne veut pas payer si elle ne sont pas traduites. Nous avons contacté et envoyé le dossier à Europe assistance qui s'est proposé de traduire. Mais rien n'a été fait. La CPAM fait le mort. Europe assistance nous harcèle et nous menace. En dépit de nos courriers AUX et appels téléphoniques aux 2 organismes, nous ne trouvons pas d'issue et nous sommes maintenant mis en demeure de payer 1800 euros sous huit jours. Que pouvons nous faire face à la mauvaise volonté de ces 2 organismes?
Merci pour vos réponses et votre aide.